

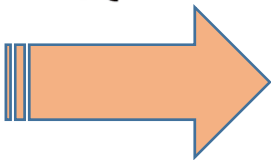
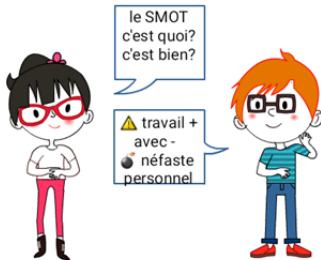


Attention Danger, le SMOT va commencer à sévir au CHM !

Depuis février 2017, le lexique du CHM s'est doté d'un nouveau mot : **le SMOT (Soutien et Méthode aux Organisations de Travail)**.

Derrière cet acronyme se cache une réflexion sur de nouvelles organisations de travail.

C'est ce que la direction nous a présenté en CTE et en CHSCT les 9 et 19 octobre 2017.



➤ Quelques unités de ciblées (chirurgie gynéco – 2 unités de médecine - 2 unités de gériatrie - Biologie – Pharmacie).

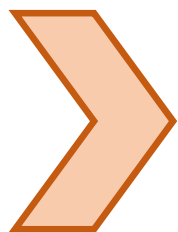
➤ Une démarche participative avec les agents qui a abouti à la mise en place de réunions de travail.

Concrètement, le travail engagé se traduit déjà par certaines décisions. Sous prétexte de « prioriser la réponse aux besoins en soins des patients », on modifie la répartition des moyens en personnels pour répondre aux problématiques, sans moyens supplémentaires !

- Maintien des effectifs IDE mais horaire du soir décalé jusqu'à 21 H 30, selon les services, avec des journées de travail pouvant varier de 6H à 8H.
- Diminution de 8 ETP aide-soignant-e-s dont une partie pourrait être transférée vers des équipes logistiques dont on ne connaît pas encore le fonctionnement ni l'organisation !
- Suppression de la fonction aide-hôtelière !
- Privatisation de la fonction vaisselle (gérée par ONET dès janvier) et probablement d'autres fonctions logistiques (entretien des locaux et du matériel ...etc...) !
- Mise en place de guides de bonnes pratiques afin d'améliorer les transmissions au sein des équipes ! On va supprimer les temps de transmissions orales par des écrits protocolisés, standardisés, homogénéisant les pratiques !



Toutes ces préconisations vont accentuer la casse des collectifs de travail. On est en train de faire exploser les équipes de soins en saucissonnant les activités sous prétexte de se concentrer sur le « cœur du métier » qui est le soin !



- ☞ La prise des repas ne rentre-t-elle pas dans le soin ?
- ☞ Le suivi des régimes ne rentre-t-il pas dans le soin ?
- ☞ L'hygiène des locaux ne rentre-t-elle pas dans le soin ?
- ☞ Le temps et le relationnel patient ne rentrent-ils pas dans le soin ?

La CGT a fait valoir ses plus grandes réserves quant à ces solutions apportées.

Comme on pouvait l'imaginer, ce SMOT n'a pas d'autre objectif que de gérer la pénurie et générer des restrictions.

La direction tente d'associer les personnels à ces nouvelles organisations de travail pour mieux « leur faire avaler la pilule » de l'austérité, à savoir :

Faire toujours plus avec moins !

La CGT ne s'est jamais opposée à ce que les équipes puissent prendre le temps de se poser, afin d'améliorer leur quotidien. Mais là, comme nous l'avions imaginé, cette démarche participative n'a pas d'autres raisons que de tenter de trouver des solutions de « rafistolage » alors que des besoins nouveaux sont à apporter aux équipes !

La CGT, dans un esprit de responsabilité mais avec la volonté de continuer de protéger les agents, continuera de dénoncer ces politiques de rigueur budgétaire qui font tant de dégâts parmi les personnels (souffrance – risques psycho-sociaux – mal-être...etc...).



La CGT, devant le manque (ou plutôt l'absence) d'informations données par la direction sur les effectifs attribués, les plannings, ainsi que sur la répartition des tâches qui incomberont aux agents, a refusé de prendre part au vote lors des instances. Car il faut savoir que la direction a osé soumettre ce projet SMOT à avis alors que tout ce qui nous a été présenté était complètement « vide » !!!



Contact CGT CH du Mans : 02-43-43-29-00 ou poste 33752 - cgt@ch-lemans.fr

Page Facebook : CgtCH Le Mans - **Site internet** : cgtchdumans.reference-syndicale.fr